

Falaise

Au lycée Guibray, le blocus s'intensifie

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 9 décembre 2017

481 mots



Depuis mercredi matin, une quarantaine de lycéens se relaient devant le lycée pour montrer leur mécontentement. - Crédit Ouest-France

La mobilisation

L'annonce d'une fusion entre le lycée professionnel Guibray et le lycée d'enseignement général et technique Louis-Liard a semé le trouble parmi les lycéens du premier cité. Leur crainte est la fermeture définitive de leur établissement dans quelques années. Malgré les discussions avec la direction, Jean-François Lamache, le proviseur, et son adjoint, Michel Hardy, pour les rassurer, les élèves ne désarment pas.

Dès mercredi matin, ils ont entamé, dans le calme, un barrage filtrant à l'entrée de leur lycée en expliquant à leurs camarades leurs motivations. Vendredi, le blocus est monté d'un cran puisque le barrage est devenu total. Motivés à défendre leur établissement, soutenu par l'UNL (Union nationale lycéenne) et le PCF (Parti communiste français), les lycéens se sont organisés dès 6 h pour consolider des barricades avec des palettes en bois et des pneus de tracteurs. Aucun élève ne pouvait pénétrer dans l'établissement ou alors difficilement.

Aucun débordement

Encadrés par la gendarmerie venue en surveillance, aucun débordement n'est à déplorer. « **Seuls les 3^e ont eu la possibilité de rentrer dans le lycée**, explique Charline, l'une des porte-paroles du mouvement. **Les enseignants nous soutiennent, c'est une bonne chose.** »

« **Des paroles rassurantes accompagnent le projet de fusion, mais chacun sait qu'à terme il se conclura par une diminution de l'encadrement administratif et pédagogique** », indique, dans un communiqué, Marie-Jeanne Gobert, conseillère régionale du groupe Front de gauche et PCF. Le vote de la Région actant cette fusion devrait avoir lieu lundi 18 décembre, en assemblée plénière. Ce que déplore l'élue. « **Le Caen (Conseil académique de l'éducation nationale) composé de représentants des syndicats, des associations de parents d'élèves et présidé par le recteur, doit être consulté et doit donner un avis sur toute orientation, ou évolution importante. Les fusions en font partie. Or, il se réunira vendredi 22 décembre,**

soit quatre jours après la session du conseil régional. »

Les lycéens ne comptent pas s'arrêter là. D'autres actions sont prévues la semaine prochaine. « **Nous voulons faire entendre notre mécontentement et que nos actions soient remarquées** », conclut Charline qui a sollicité une rencontre avec le recteur, sans obtenir de réponse favorable pour l'heure.

Pauline BAUMER.